

**26 novembre 2020**



## **FDC66 > communiqué spécial**

**Une réunion en visioconférence a eu lieu ce jeudi matin, de 9 h 30 à 12 h 30, entre les Fédérations Départementales et la Fédération Nationale. Elle a permis d'acter un assouplissement du confinement en ce qui concerne l'activité cynégétique.**

**Ce que l'on peut retenir : la chasse ne sera plus interdite pour le petit gibier, l'approche ainsi que le gibier migrateur et gibier d'eau tels que chassés habituellement dans notre Département.**

**Les modalités de chasse de régulation du grand gibier en battue et à l'affût ne devraient pas subir de modification par rapport à la période actuelle.**

**Une réunion interministérielle doit se tenir en cette fin de journée pour préciser aux représentants de l'Etat, dans les Départements, les modalités spécifiques de chasse à respecter, notamment ce qui semble intangible, les limites concernant les 20 kms et les 3 heures.**

**Quoi qu'il en soit, la Fédération des Pyrénées-Orientales, par la voix de son Président Jean Pierre SANSON, s'est déjà rapprochée des services de la DDTM pour que, dès vendredi en fin d'après-midi, les Chasseurs du département disposent d'éléments factuels concrets pour exercer leur activité de nature dès samedi matin.**

**Nous reviendrons vers nos adhérents vendredi dans la journée pour leur transmettre une information claire et vérifiée**